

Ittigen, le 19 octobre 2020

## Port du masque obligatoire

*Lors de la séance extraordinaire qu'il a tenue le 18 octobre 2020, le Conseil Fédéral a adopté plusieurs mesures pour contrer dans tout le pays la forte hausse des contaminations de corona virus*

À partir du 19 octobre 2020, un masque doit être porté dans les intérieurs accessibles au public, par exemple les églises, les magasins, les centres commerciaux, les banques, les musées, les bibliothèques, les cinémas etc. Après avoir consulté les cantons, le Conseil Fédéral a adapté en conséquence «l'ordonnance Covid-19 Situation particulière».

Le nombre de tests Covid-19 positifs a fortement augmenté en Suisse au cours des derniers jours. Le nombre d'hospitalisations est également en augmentation. Les nouvelles mesures nationales prises par la Confédération et les cantons visent à mieux protéger la santé de la population et à lutter contre la surcharge du système de santé dans les semaines et les mois à venir. L'objectif est également de ralentir l'augmentation du nombre de cas de telle sorte que les cantons puissent continuer à assurer la recherche des contacts de manière cohérente et complète. Malgré les restrictions, il devrait être possible de poursuivre la vie économique et sociale.

Cette obligation de porter un masque s'applique également à l'entrée et aux vestiaires des dojos et des installations sportives. Les clubs et les écoles devraient donc adapter leurs concepts de protection en conséquence. Le masque ne peut être enlevé que pour l'entraînement sur le tatami.

Veuillez mettre les masques correctement, s.v.p. Les instructions sont disponibles sur le website de l'OFSP ou sur internet.

En outre, les mesures connues jusqu'à présent, telles que la tenue de listes de contact tracing, l'utilisation régulière de désinfectants, le maintien conséquent d'une distance de 1,5 m en dehors de tatami, le remplissage de l'auto-déclaration, la tenue de groupes de formation permanente etc. doivent être maintenues.

Prenez soin de votre santé, s.v.p.